



## SERVICE SOCIAL MARITIME

### **Description :**

#### **Service Social Maritime**

Le Service Social Maritime (SSM) est une entreprise créée en 2007 (suite à la fusion des anciens services sociaux maritimes nés dans les années 1930) sous forme d'association Loi 1901 par les principaux acteurs du secteur maritime (Armateurs de France, CNPEM, CNC, Enim, CNAF, syndicats de marins...).

Il intervient notamment auprès des entreprises maritimes en tant que Service Social du Travail et participe aux politiques de prévention en matière de Santé au Travail en partenariat avec les différents acteurs concernés.

#### **Un réseau de professionnels sur l'ensemble du littoral**

Présent dans les 38 principaux ports français (métropole et DOM), et composé de 95 professionnels du social et du maritime qui au quotidien apporte leur savoir faire auprès des entreprises maritimes et de leurs collaborateurs.

#### **Accueillir, Informer, Conseiller, Accompagner**

Le SSM est l'interlocuteur de proximité des entreprises maritimes et de leurs salariés pour répondre à leurs questions en matière de santé au travail, de prévention de la désinsertion professionnelle en cas d'accident ou de maladie, de qualité de vie au travail (vie professionnelle/vie personnelle/familiale), de difficultés administratives avec les différents organismes (Sécurité Sociale, impôts, EDF, surendettement, ...).

#### **Un acteur de prévention**

Le SSM contribue aux politiques de préventions en matière de risques psychosociaux (RPS), de Qualité de Vie au Travail (QVT), d'accompagnement des crises sectorielles en privilégiant une approche proactive des difficultés individuelles. Le SSM participe aussi à la demande des entreprises ou d'un secteur d'activité spécifique à l'élaboration de diagnostic social.

#### **Le choix du partenariat**

Le SSM est un partenaire des entreprises maritimes, des organismes et des pouvoirs publics en matière de politiques sociales. Il apporte son concours aux armements, aux ports, aux écoles maritimes et à toutes les structures concernées par ce secteur économique. Cette vocation est étendue dans le cadre de conventions spécifiques à toutes les entreprises ou organismes de l'économie maritime.

**Nom du contact :** Philippe BEDEAU

**Email :** [direction@ssm-mer.fr](mailto:direction@ssm-mer.fr)

**Site Internet :** [www.ssm-mer.fr](http://www.ssm-mer.fr)

**Téléphone :** +33(0)2 40 71 01 50

**Secteur d'activité:** Conseil et expertise